

## Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 7 mai 2012

### ORDRE DU JOUR

#### 10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** a) Ouverture de la séance;
- b) Présentation des mesures d'apaisement de la circulation implantées en 2012 sur le territoire de l'arrondissement.
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur les demandes de dérogation mineure :
- 12383, rue Lachapelle : refuser d'autoriser l'aménagement d'une aire de jeux en façade (40.01);
  - 8845, boulevard Saint-Laurent (STM) : autoriser l'érection d'une clôture en façade d'une hauteur de 1,5 mètre au lieu de 0,9 mètre (40.02).
- 10.04** Période de questions du public
- 10.05** Correspondance et dépôt de documents :
- a) Arrondissement d'Anjou : résolution CA12 12066 intitulée « Demander au gouvernement du Québec d'adopter une loi obligeant les commerçants à tenir un registre identifiant la provenance du cuivre acquis par ces derniers »;
  - b) Ville de Côte Saint-Luc : résolution 120316 intitulée « Résolution demandant au gouvernement du Québec et à la Ville de Montréal d'inscrire le projet de raccordement Cavendish-Royalmount-Cavendish dans les priorités de la prochaine entente du MTQ (ministère du transport du Québec - Ville de Montréal) ».
- 10.06** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mai 2012.
- 10.07** Considérer comme lu et ratifier les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville des 2 et 30 avril 2012.

#### 12 – Orientation

- 12.01** Appuyer l'inscription du projet de remplacement de quais flottants du Club de canotage de Cartierville inc. au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) - Phase II.

- 12.02** Appuyer l'inscription du projet de réfection de la pataugeoire du parc Henri-Julien au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) - Phase II.

## **15 – Déclaration / Proclamation**

- 15.01** Adopter la Déclaration visant la reconnaissance de la culture comme quatrième pilier du développement durable.
- 15.02** Demande de subvention - Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte (Transports Québec).

## **20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Approuver la convention à intervenir avec le Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.) pour la poursuite de la réalisation du plan d'action 2012 de la démarche de revitalisation urbaine intégrée du secteur Laurentien/Grenet et octroyer une contribution financière de 134 100 \$.
- 20.02** Octroyer une contribution financière additionnelle à l'organisme « Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville » pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, au montant de 3 168 \$, en ajout à la contribution financière de base de l'organisme par l'arrondissement.
- 20.03** Accorder un contrat à 9083-0126 Québec inc. (Creusage RL) pour le nettoyage de 3100 puisards, à l'aide d'un camion vide-puisards, à un coût unitaire de 28 \$, taxes non incluses, pour un montant maximum de 99 798,30 \$, incluant les taxes, pour l'année 2012 - Appel d'offres public 12-12039 - 4 soumissionnaires.
- 20.04** Accorder un contrat à Nortrax Québec inc., pour la location d'une rétrocaveuse neuve avec entretien et accessoires pour des travaux de voirie, pour une durée de trois ans (2012-2015), pour un montant de 204 885,45 \$, toutes taxes comprises, ainsi qu'un montant de 20 488,55 \$, toutes taxes comprises, pour couvrir 10 % de bris facturables possibles (coût mensuel de 4 950 \$, sans taxes) - Appel d'offres public 12-12120 - 3 soumissionnaires - Budget de fonctionnement.
- 20.05** Accorder un contrat à Les Entreprises Douglas Powertech inc. pour la fourniture d'une essoucheuse remorquée de grande capacité avec moteur diesel et frein hydraulique par inertie, de marque Bandit, modèle 3200 XP de l'année 2012, pour un montant de 51 503,05 \$, toutes taxes comprises - Appel d'offres sur invitation 12-12061 - 2 soumissionnaires - P.T.I.
- 20.06** Accorder un contrat à Compugen inc. pour la fourniture de 210 logiciels Microsoft Office Standard 2010 dans le cadre d'un changement de version, pour un montant de 78 941,27 \$, incluant les taxes - Appel d'offres sur invitation 12-11988 - 2 soumissionnaires - Budget de fonctionnement.
- 20.07** Approuver la convention à intervenir avec l'Association des gens d'affaires de Fleury Ouest et octroyer une contribution financière pouvant atteindre un maximum de 10 000 \$ pour la réalisation de son plan d'action 2012-2013 - Budget de fonctionnement.

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués pour la période du 1er au 31 mars 2012.
- 30.02** Demander au comité exécutif de la Ville de Montréal de modifier la dotation de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en augmentant l'enveloppe budgétaire des revenus et des dépenses de 17 138 \$, suite à la contribution financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (4 200 \$) ainsi que celle d'Avenir d'enfants (12 938 \$) - Budget de fonctionnement.
- 30.03** Affecter un montant de 82 457 \$ pour la collecte des résidus verts 2012, et ce, à même les surplus de l'arrondissement.
- 30.04** Autoriser que soit réservée une somme de 467 141 \$, équivalant à la quote-part de 50 % du budget de 934 282 \$ alloué à l'arrondissement par la Direction des grands parcs et du verdissement (DGPV) dans le cadre du programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP) édition 2012, et confirmer que toutes sommes excédant ce budget soit à la charge de l'arrondissement afin de permettre la réalisation de travaux dans les différents parcs.
- 30.05** Accepter l'offre de la Ville à l'effet d'assumer le service de collecte et de déchiquetage des branches provenant du domaine privé sur tout le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville - Article 85 de la Charte de la Ville de Montréal.
- 30.06** Octroyer une contribution financière de 2 000 \$ à Rue Action Prévention Jeunesse pour appuyer la tenue de l'édition 2012 des Jeux de la rue qui se dérouleront du 16 juillet au 10 août 2012 et abroger la résolution CA12 090080 adoptée le 2 avril 2012 - Budget de fonctionnement.
- 30.07** Octroyer des contributions financières totalisant 4 000 \$ à Pause-Famille (1 500 \$), La Corbeille (1 000 \$), Service des loisirs Saint-Isaac-Jogues du Saint-Sulpice (1 000 \$) et Club d'activités physiques Apador (500 \$) pour les soutenir dans la réalisation de divers projets - Budget de fonctionnement.
- 30.08** Octroyer une contribution financière additionnelle de 5 000 \$ à l'Union des familles d'Ahuntsic inc. pour aider l'organisme à assumer les coûts de l'entretien sanitaire du Centre UFA - Budget de fonctionnement.
- 30.09** Octroyer des contributions financières totalisant 800 \$ à différents organismes pour les soutenir dans leurs activités respectives - Budget de fonctionnement.
- 30.10** Modifier les résolutions CA11 090275 et CA11 090311 relativement à des contributions financières octroyées au Club de l'âge d'or de Notre-Dame-des-Anges (dossier en référence 1111522010).
- 30.11** Modifier la résolution CA12 090044 intitulée « Octroyer des contributions financières totalisant 1 550 \$, à même le budget de fonctionnement, aux organismes pour les soutenir dans leurs activités respectives. ».
- 30.12** Désigner les encans Ritchie Bros Auctioneers inc. pour procéder à la vente à juste prix d'équipements ayant dépassé leur vie utile ou étant devenus désuets ou hors d'usage pour l'année 2012.

- 30.13** Affecter un montant de 28 042 \$, à même le fonds de surplus de l'arrondissement, pour la création de deux postes temporaires d'étudiants à la Direction du développement du territoire pour réaliser une étude de pré faisabilité du projet de développement des berges de la rivière des Prairies et ses abords, pour l'été 2012.
- 30.14** Demander au comité exécutif de la Ville de Montréal de modifier la dotation de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en augmentant l'enveloppe budgétaire des revenus et des dépenses de 30 000 \$ suite à l'aide financière de Sport et Loisir de l'île de Montréal dans le cadre du programme Déclit-Loisir - Du temps libre pour la santé - Budget de fonctionnement.
- 30.15** Disposer à titre gratuit de matériel informatique désuet en faveur de l'organisme à but non lucratif OPEQ (Ordinateurs pour écoles du Québec) dans le cadre de l'entente entre cet organisme et la Ville de Montréal.
- 30.16** Approuver la grille des tarifs de rémunération du personnel électoral aux fins de la tenue du référendum du 10 juin 2012 relatif au projet de construction de la Maison des arts et des lettres sur le site de l'école Sophie-Barat, affecter un montant de 30 000 \$ à même le surplus de l'arrondissement pour l'organisation de ce référendum et déterminer la question référendaire (dossier en référence 1123032004).

## **40 – Réglementation**

- 40.01** Refuser d'accorder une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble portant le numéro 12383 rue Lachapelle, érigé sur le lot 1435315 du Cadastre du Québec, visant l'aménagement d'une aire de jeux en façade.
- 40.02** Accorder une demande de dérogation mineure visant l'érection d'une clôture de 1,5 mètre de hauteur en façade du stationnement pour le bâtiment portant le numéro 8845, boulevard Saint-Laurent (STM) afin de sécuriser le site et de contrôler les accès.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment projeté sur le lot 3880631 du Cadastre du Québec, de fournir les trois unités de stationnement exigibles en regard du projet de remplacement accompagnant la demande de permis de démolition 3000503549 de l'immeuble portant le numéro 2120, rue De Salaberry, en contribuant au fonds de compensation.
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment projeté sur le lot 2495460 du Cadastre du Québec, de fournir une unité de stationnement exigible en regard du projet de remplacement accompagnant la demande de permis de démolition 3000483832 de l'immeuble portant le numéro 10415, rue Francis, en contribuant au fonds de compensation.
- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant le numéro 9995, rue Larose, érigé sur le lot 1744440 du Cadastre du Québec, de fournir une unité de stationnement exigible en regard de la demande de permis de transformation 3000509536, en contribuant au fonds de compensation.
- 40.06** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant le numéro 95, rue Sauvé Ouest, de fournir une unité de stationnement exigible en regard de la demande de permis de transformation 3000501947, en contribuant au fonds de compensation.

- 40.07** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcooliques ou non, l'utilisation de barbecues mobiles, l'installation de bannières et la fermeture de rues.
- 40.08** Approuver la tenue de l'événement « Promotion commerciale de juin sur la rue Fleury Ouest » les 16 et 17 juin 2012, autoriser l'occupation temporaire du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances y autorisant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcooliques ou non, de même que la consommation de boissons alcooliques, l'installation de bannières et la fermeture de la rue Fleury Ouest.
- 40.09** Adopter un Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2012 (RCA11 09013), quant au coût de location d'une surface de glace - (article 21) - (dossier en référence 1111082005).
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la transformation résidentielle du bâtiment situé aux 9607 à 9625, avenue Papineau - Zone 0530.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'occupation d'une partie de l'immeuble portant le numéro 5680, rue De Salaberry, à des fins d'activités communautaires - Zone 0094.
- 40.12** Édicter, en vertu de l'article 521 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274), une ordonnance permettant l'installation d'une enseigne de type bannière pour souligner le 125<sup>e</sup> anniversaire du collège Mont-Saint-Louis situé au 1750, boulevard Henri-Bourassa Est.

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Prendre acte du dépôt du procès verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 7 mars 2012.
- 70.02** Affaires nouvelles
- 70.03** Levée de la séance